



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - VERNHES - VIALA D. - MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - VALERO - KAZIMIERCZAK - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRASSIN - RABOU - MM ALBERT - BARBERA - BAZART - BOUTES (Suppléant) - BOUTIE - BRESSOLLES - CARAYON (Suppléant) - CURETTI - DAGUZAN - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - LAROCHE - LENCOU - MAURIES (Suppléant) - MONTAGNE - MOULET - RAMUSCELLO - RICARD - VIALA B.

N° 2023/155

Objet : Environnement : Prix de vente des composteurs individuels

Monsieur le Président rappelle que le compostage individuel pratiqué par les habitants du territoire permet de diminuer les tonnages de déchets produits et donc les coûts de traitement. Il explique que chaque tonne de déchets évitée par le compostage permet une économie de 83 € TTC pour l'année 2023 (est une orientation de l'ordre de 95 € TTC pour l'année 2024).

Compte tenu de ces éléments, la CCLPA a donc décidé de relancer une opération de vente de composteurs auprès des habitants de son territoire.

Monsieur le Président propose de répercuter une partie des économies engendrées par le compostage sur le prix de vente des composteurs et de ce fait de les proposer aux habitants de la CCLPA à un tarif de 30 € pour un composteur en plastique (prix d'achat en 2023 : 54,95 € TTC).

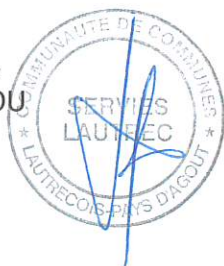
Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide de fixer les tarifs de vente des composteurs à 30 € net pour un composteur en plastique,
- dit que ces recettes seront affectées au Budget Annexe Ordures Ménagères,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Christian MONTAGNE